

Yannick HAURY

Député de Loire-Atlantique

9^{ème} circonscription

Paris, 22 mars 2018

Monsieur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la politique du gouvernement relative à la sécurité routière, et je vous en remercie.

Je tiens à rappeler que cette politique s'inscrit dans le contexte suivant : après douze années de baisse continue de la mortalité routière, celle-ci augmente à nouveau depuis 2014. La route reste la première cause de mort violente du pays.

Le gouvernement a eu le courage de prendre des décisions fortes en matière de sécurité routière ce qui n'avait pas été le cas depuis des années. La mesure qui consiste à réduire la vitesse à 80Km/h sera expérimentée à partir du 1er juillet 2018 sur l'ensemble des routes à double sens sans séparateur central. Elle permettrait de sauver de 350 à 400 vies par an, selon les estimations, et de réduire le nombre de blessés qui s'élève à plus de 72 000 chaque année.

Sachez que la sécurité routière constitue une de mes préoccupations majeures. Néanmoins, il est nécessaire de trouver un équilibre entre la prévention et la répression, toutes deux indispensables pour mener à bien une politique de sécurité routière constructive.

Espérant avoir répondu à vos inquiétudes, je reste à votre disposition et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Yannick HAURY